

Compte rendu du Conseil d'Administration du 8 décembre 2011

Secrétaire de séance: Brigitte Russier, représentante élue du personnel enseignant
17h30: Le quorum est atteint (23 membres présents)
Le P. V. de la séance précédente est voté à l'unanimité.

Installation du nouveau CA et désignation des membres des différentes commissions

Petite discussion au sujet du nombre de représentants-parents au conseil de discipline.
En fait, 3 parents et 2 élèves en collège mais bien 2 parents et 3 élèves en lycée.

Règlement intérieur au CA

Des professeurs demande la possibilité de modifier l'ordre du jour.

Vote à l'unanimité

En fait le règlement intérieur tel qu'il est présenté prévoit déjà dans son article 7 l'arrêt de l'ordre du jour en début de séance.

M. Doucet représentant du SNALC lit une motion concernant les derniers évènements et leurs conséquences pour l'équipe éducative ainsi que l'expression syndicale et les non-renouvellements de certains collègues par. Cette motion sera ajoutée procès verbal

Suspension de séance de 10 minutes à la demande des représentants des enseignants.

Questions diverses

M. Martinez intervient au sujet des vols de l'année dernière dans l'établissement, en particulier du matériel informatique dans la salle des professeurs. Il mentionne que le vol a été fait sans effraction par deux fois. Il demande quelles mesures ont été prises et si une enquête a été menée.

Mme la Provisoire-Adjointe a bien déposé plainte, et donné la liste des objets dérobés.

M. le Provisoire signale que l'établissement est dorénavant fermé le week-end, sauf pour les DS le samedi matin. Il indique que 2 gardiens ont été recrutés mais des deux gardiens embauchés, il n'en reste qu'un. Toutes les nuits sont donc loin d'être couvertes.

Il rappelle que toute la communauté éducative doit être vigilante.

Un parent d'élève suggère d'engager un personnel de sécurité, mais sur quels fonds ? Le lycée ne peut prendre cela en charge.

Pour le parking à vélo, on ne dénote pratiquement plus de vols et de dégradations depuis que les élèves n'ont plus l'autorisation d'y rester, sauf le samedi matin fait remarquer un délégué des élèves.

De nombreux vols de livres sont à déplorer au CDI, l'idéal serait un portail électronique.

Le nombre d'élèves augmentant sans cesse et les nouvelles réformes (TPE, enseignements d'exploration) impliquant un travail au CDI, ce dernier ne peut plus répondre aux besoins, ce qui pénalise les élèves.

Monsieur le Provisoire indique qu'il a demandé 8 salles préfabriquées et obtenu 6 salles pour la rentrée prochaine.

Ceci devrait permettre de ne pas augmenter encore le nombre de plages horaires d'ouverture de l'établissement.

Tarifs 2012

Mme la gestionnaire commente le document envoyé au préalable.

Un parent fait remarquer que la somme de 4 € allouée aux élèves en stage est insuffisante pour un repas.

Mme la gestionnaire indique qu'il s'agit plutôt de participer au surcoût occasionné par les stages et propose de changer les termes en "participation au repas" .

Un enseignant exprime son désaccord avec le remboursement de 15 € des clés perdues (outil de travail). M. le Proviseur est d'accord avec cette remarque et il est décidé de supprimer ce tarif.

Le tarif des cahiers d'appel est supprimé également puisqu'il n'y en a plus. (Nouveau fonctionnement de la vie scolaire.)

Le conseil réitère son accord sur le principe du remboursement des dégradations commises par les élèves (graffitis sur les murs) à la charge des parents.

Les tarifs sont votés à l'unanimité

Contrats et conventions

Mme la gestionnaire fait remarquer le manque de concurrence pour les contrats.

Une erreur est signalée sur les contrats A1 615 et J1 615. l'erreur sera corrigée.

M. Martinez fait remarquer que les photocopieurs sont un outil pédagogique qui n'est plus mis à disposition des professeurs, l'accès en est plus compliqué, si l'on prend en compte la logique comptable, les contraintes et les obligations qui augmentent, le manque de manuels dans certaines classes et/ou matières, l'accès à Internet difficile et aléatoire, les programmes qui changent, la difficulté chronique à trouver une imprimante opérationnelle, la nécessité de s'adapter à nos élèves, le travail de l'enseignant devient très difficile.

La liste des contrats et conventions est votée

21 pour 2 abstentions

BUDGET 2012

Mme la Gestionnaire rappelle qu'il se vote de janvier à décembre, et se partage donc sur deux années scolaires (comptabilité publique).

Une dotation supplémentaire du rectorat reçue en novembre de 1025 € n'a pas été intégrée au budget 2011. Cette somme va tomber dans les réserves. Il est proposé d'effectuer un prélèvement dès le budget initial à concurrence de cette somme.

Question des parents : quel mode de calcul pour la subvention de fonctionnement ?

- calcul en fonction du nombre d'élèves et de la surface mais ces subventions sont aussi limitées par la somme dont dispose le rectorat.

Un professeur indique que Mayotte est fortement désavantagée du point de vue de l'équipement technologique. Il se dit surpris que l'occultation des salles n'ait pas été prévue en particulier dans la nouvelle construction qui a moins de 3 ans et que cette demande ait été faite plusieurs fois sans résultat.

A la question d'un membre du conseil sur les conséquences du tremblement de terre de novembre, M. le Proviseur répond qu'après avoir constaté des fissures, on avait contacté le vice –rectorat et fait venir l'architecte et l'entreprise qui a réalisé les bâtiments. Ceux-ci lui ont répondu que les bâtiments sont construits aux normes antisismiques, et que les fissures constatées sont sans danger.

Un parent d'élève remarque l'absence de marge de liberté dans le budget de l'établissement, le CA n'ayant que la possibilité d'enregistrer. Il regrette le divorce croissant entre la société et l'éducation, ce qui génère un certain fatalisme chez les jeunes, il propose d'innover et de tenter de débloquer une somme qui permettrait de répondre à des besoins exprimés, à des projets et qui redonnerait peut-être plus d'optimisme dans la communauté éducative.

Un délégué élève, responsable de la Maison des Lycéens, indique que celle-ci a été relancée. Les élèves du C.V.L. ont rencontré M. le Proviseur qui est convaincu de l'importance de l'implication des élèves dans leur lycée. Elle devrait rouvrir en janvier et une étude de ses futures activités est lancée.

Le C.V.L. fait appel à la bonne volonté des adultes pour l'aider, notamment des professeurs et de la nouvelle association de parents d'élèves qui s'est déclarée prête à cela. Une petite discussion s'engage cependant sur d'éventuels prestataires de service. Des précautions doivent être prises, d'où l'importance de la présence des adultes. Les parents d'élèves réitèrent leur proposition de soutien aux élèves dans leurs projets .

M. le Proviseur leur suggère de présenter leurs projets au prochain CA afin qu'ils soient validés.

Le budget est voté à l'unanimité

Organisation des examens blancs

Deux bacs blancs sont programmés. Voir annexe.

- du 30 janv au 8 fev

- du 10 avril au 19 avril

BTS 29 nov au 2 dec DU 20 au 23 mars

vote 21 pour 2 contre

Conseil Pédagogique

M. le Proviseur rappelle les attributions du conseil pédagogique.

Il indique que ce conseil était ouvert à tous ceux qui souhaitent y participer. Quinze professeurs en plus de l'équipe de direction et des CPE ont souhaité y participer et ont été nommé par le chef d'établissement.

Un conseil a déjà eu lieu et le compte rendu a été envoyé par mail et affiché en salle des professeurs.

Vie scolaire

Suite à une entrevue avec Madame la Secrétaire Générale, M. le Proviseur a obtenu un deuxième CPE ainsi qu'un poste d'AED supplémentaire.

Depuis la rentrée, un gros travail est fait au niveau de la vie scolaire pour lutter contre les retards de début de matinée et les absences.

Les CPE se réjouissent de la coopération des familles. Ceci les aide beaucoup.

Les excellents résultats obtenus fin septembre ont été remis en question par les évènements sociaux.

Les professeurs font remarquer que malgré ces efforts les moyens sont insuffisants pour gérer les mouvements d'élèves trop nombreux dans l'établissement et le bruit provoqué.

Beaucoup d'élèves ne travaillent pas suffisamment, et souvent perturbent les cours, les collègues usent beaucoup d'énergie à faire de la discipline ce qui ne devrait pas être le cas dans un lycée.

Un parent d'élève demande si un rattrapage des cours est envisagé, la question sera traité dans le cadre des projets.

Manuels scolaires

Pour les 2 professeurs et les documentalistes qui s'en occupent, c'est une charge trop importante et la gestion en est très difficile, la distribution a duré jusqu'aux vacances d'octobre. Tous les élèves ne rendent pas leurs manuels à la fin de l'année.

M. le Proviseur indique que l'association de parents réclamée en début d'année devrait s'en charger.

Une réunion de réflexion est prévue en mars.

Stage de formation

Un stage de formation BAC PRO Commerce est prévu du 17 oct au 13 nov à Toulouse. Ce voyage serait financé par l'état.

Voté à l'unanimité moins une abstention

Voyages scolaires

M. le Proviseur fait remarquer qu'il désapprouve le principe de faire partir sur le temps scolaire des professeurs accompagnant des voyages réservés exclusivement à une catégorie d'élèves plus aisés financièrement. Il indique que cela ne met pas en doute la qualité et le travail important mené dans l'organisation et l'accompagnement.

Projets éducatifs et culturels

Un tableau des projets est présenté et commenté par Mme la Provisoire-Adjointe

La séance est close à 20h22.

La secrétaire de Séance,

Le Proviseur,